

Aucun tarif réduit ne sera accordé aux personnes n'habitant pas la commune de Puteaux pour les tarifs de la piscine, de l'espace Thermes, des activités aquatiques, musculation et fitness

Article 5 : Le tarif de location de ligne d'eau pour les maîtres-nageurs qui souhaitent donner des leçons particulières s'élève à 114 euros

Article 6 : Les tarifs de l'accès aux bassins et de l'espace Thermes s'établissement comme suit :

PISCINE

	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
ENTREE UNITAIRE	7 €	4.50 €	14 €
CARTE DE 10 ENTREES (valable un an à compter de la date d'achat)	62 €	37.50 €	129 €
ABONNEMENT ANNUEL (valable un an à compter de la date d'achat)	357 €	206 €	566 €
DE 7h A 13h DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 30 AVRIL (sauf week-end et jours fériés)	7 €		7 €

PISCINE ESPACE THERMES

	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
ENTREE UNITAIRE	15 €	11.50 €	30 €
CARTE DE 10 ENTREES (valable un an à compter de la date d'achat)	134 €	103 €	269 €
ABONNEMENT ANNUEL (valable un an à compter de la date d'achat)	595 €	442 €	904 €

Article 7 : Les tarifs de l'atelier relaxation sont fixés comme suit :

- Tarif résident : **57 euros**
- Tarif non résident : **72 euros**

Article 8 : Les personnes justifiant d'un abonnement annuel, d'une carte de 10 entrées piscine / Thermes ou achetant une entrée unitaire piscine / Thermes bénéficient d'un tarif préférentiel pour accéder à l'atelier relaxation, les tarifs sont fixés comme suit :

- Tarif résident : **46 euros**
- Tarif non résident : **66 euros**

Article 9 : Une carte CE (Comité d'entreprises) de 10 entrées piscine d'une durée de validité d'un an avec 1 seul passage est proposée uniquement aux entreprises implantées à Puteaux. **Un minimum de 5 cartes doit être acheté pour bénéficier du tarif suivant :**

- Tarif d'une carte 10 entrées CE **69 Euros**

Article 10 : Tous les abonnements annuels et cartes de 10 entrées piscine et thermes sont valables pour une durée de 12 mois à compter de la date d'achat ; les entrées unitaires sont valables uniquement le jour de leur achat.

Article 11 : Les abonnements 10,20,30 et 60 cours Aquatiques sont valables 2 ans à compter de la date d'achat, les abonnements 10 cours de Fitness et 30 heures musculation sont valable 2 ans à compter de la date d'achat.

ENTRÉES UNITAIRES AQUATIQUE, MUSCULATION ET FITNESS

Article 12 : Les tarifs uniques des entrées unitaires sont fixés comme suit :

	MUSCULATION	FITNESS	AQUATIQUE
TARIFS RESIDENTS	19 €	19 €	19 €
TARIFS NON RESIDENTS	25 €	25 €	25 €

ACTIVITÉS AQUATIQUES

Article 13 : Les tarifs des activités aquatiques sont fixés comme suit :

(valable 2 ans à compter de la date d'achat)	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
CARTE DE 10 COURS	100 €	75 €	369 €
CARTE DE 20 COURS	189 €	139 €	639 €
CARTE DE 30 COURS	239 €	175 €	840 €
CARTE DE 60 COURS	369 €	285 €	1450 €

Article 14 : Les adhérents du Club 102 s'acquitteront de la somme de **6.50 euros** par personne pour participer à un cours aquatique.

MUSCULATION

Article 15 : Les tarifs des salles de musculation, Sunil Ramphul, Puteaux Fit'zen et Puteaux fitness, sont fixés comme suit :

	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
CARTE DE 30 HEURES (valable 2 ans à compter de la date d'achat)	100 €	69 €	185 €
ABONNEMENT MENSUEL (valable un mois à compter de la date d'achat)	40 €	29 €	70 €
ABONNEMENT TRIMESTRIEL (valable trois mois à compter de la date d'achat)	115 €	85 €	200 €

ABONNEMENT ANNUEL (valable un an à compter de la date d'achat)	345 €	250€	610 €
---	--------------	-------------	--------------

FITNESS

Article 16 : Les tarifs des activités fitness sont fixés comme suit :

	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
CARTE DE 10 COURS (valable 2 ans à compter de la date d'achat)	69 €	50 €	130 €
ABONNEMENT MENSUEL (valable un mois à compter de la date d'achat)	45 €	35 €	80 €
ABONNEMENT TRIMESTRIEL (valable trois mois à compter de la date d'achat)	139 €	100 €	244 €
ABONNEMENT ANNUEL (valable un an à compter de la date d'achat)	339 €	245 €	600 €

MUSCULATION ET FITNESS

Article 17: Les tarifs de musculation et fitness sont fixés comme suit :

	TARIF RESIDENT	TARIF REDUIT RESIDENT	TARIF NON RESIDENT
ABONNEMENT MENSUEL (valable un mois à compter de la date d'achat)	60 €	45 €	110 €
ABONNEMENT TRIMESTRIEL (valable trois mois à compter de la date d'achat)	179 €	129 €	310 €
ABONNEMENT ANNUEL (valable un an à compter de la date d'achat)	480 €	345 €	849 €

Article 18 : La perte ou le vol de la carte donnée à l'utilisateur pour accéder à la piscine, à l'espace Thermes ou aux activités aquatiques, musculation et fitness entraînera le paiement d'une somme de **6 euros** pour la récréation d'une nouvelle carte.

Article 19 : En cas de perte ou de vol de la clé du casier de la piscine, la somme de **6 euros** sera demandée à l'utilisateur pour l'ouverture de son casier.

Article 20 : Aucune demande de remboursement pour les entrées piscine, piscine/Thermes, activités aquatiques, fitness et musculation ne sera acceptée quel que soit le motif.

Article 21 : Les tarifs d'accès à la piscine Marius Jacotot sont fixés comme suit :

	TARIT ADULTES	TARIF ENFANT
ENTREE UNITAIRE	4 €	3.50 €
CARTE DE 10 ENTREES	30 €	26 €

Article 22 : Le tarif enfant est applicable de 3 à 12 ans.

Article 23 : Les dispositions de la présente décision rentreront en vigueur à compter du 11 mai 2026.


Article 24 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs, publiée sur le site Internet de la Ville, et ampliation sera adressée à

- Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine
- Madame la Comptable publique - Responsable du SGC de Courbevoie

Fait à Puteaux, le 11/05/2026



Joëlle CECCALDI-RAYNAUD


Maire de Puteaux
Vice-Président du territoire
Paris Ouest La Défense

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois à compter de sa publication/notification